

PROVINCE DE QUÉBEC42^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 6 OCTOBRE 2021

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR*Québec, le 6 octobre 2021*

Aujourd'hui, à quinze heures, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n° 59 Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.